Question mise à l'étude par le Département de l'Instruction publique du Valais pour 1935

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **64 (1935)**

Heft 1

PDF erstellt am: **03.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Nous étudions également, en ce moment, un meilleur aménagement des examens, en nous basant sur les suggestions que nous ont faites MM. les inspecteurs, ainsi que divers membres du corps enseignant ; nous espérons qu'il sera possible d'expérimenter ces innovations dès cet hiver.

Grâce au dévouement de tous ceux à qui l'avenir de notre école tient à cœur, nous arriverons, avec l'aide de Dieu, au but que nous voulons atteindre.

JOSEPH PILLER,
Conseiller d'Etat,
Directeur de l'Instruction publique.

PARTIE NON OFFICIELLE

A Monsieur le Chanoine Dévaud

Les pédagogues aiment à discuter la valeur des sanctions et des récompenses, mais ils sont aujourd'hui unanimes à acclamer Monsieur l'abbé Dévaud, nouveau Chanoine honoraire de St-Nicolas.

Tour à tour inspecteur, directeur de l'Ecole normale, professeur à l'Université, rédacteur du *Bulletin,* écrivain, conseiller, conférencier, universellement connu et apprécié, Monsieur Dévaud s'est dépensé sans compter pour l'école. Héritier des saines idées de M. Horner, il a suivi l'évolution scolaire en Europe; son jugement très sûr a fait le bilan des pédagogies nouvelles et il a mis avec bonté et désintéressement sa grande expérience au service de tout le corps enseignant et orienté l'école de chez nous vers l'adaptation à la vie.

Le corps enseignant fribourgeois, l'Ecole normale tout spécialement, présente au nouveau Chanoine l'hommage de ses félicitations et salue le digne couronnement d'un magnifique apostolat pédagogique.

Question mise à l'étude par le Département de l'Instruction publique du Valais pour 1935.

La lecture à l'école primaire :

a) Quels sont les moyens pour obtenir une bonne lecture ? Comment bannir le ton chantant, réaliser la netteté dans l'articulation et dans la prononciation des voyelles, lutter contre l'accent local ?

b) Avantages et inconvénients de la lecture collective.

c) Le mécanisme de la lecture peut-il nuire à la compréhension du texte? la lecture à haute voix fait-elle tort à la lecture silencieuse?

d) La leçon de lecture considérée comme complément aux différentes branches du programme.